FNEE-CGT
Fédération nationale de l'Équipement et de l'Environnement
263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
01 55 82 88 75 · fd.equipement@cgt.fr · www.equipementcgt.fr

À Mme Monique BARBUT,
Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

Montreuil, le 28 octobre 2026

Objet : préavis de grève du 5 novembre 2026 – Un mois d'attente, aucune négociation

Madame la Ministre démissionnaire,

Le 29 septembre, nous vous avons adressé un préavis qui disait l'essentiel : 862 000 agents publics payés au SMIC par le jeu d'une indemnité différentielle, une grille qui ne dit plus la carrière, un point d'indice sans revalorisation depuis juillet 2023, et dans votre ministère une réorganisation menée sans étude d'impact ni effectifs, l'ADEME promise aux préfets, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB désignés à la vindicte par une plateforme de signalement ouverte par l'État lui-même. Nous vous rappelions l'obligation de négocier pendant le préavis, que pose l'article L. 2512-2 du code du travail. Nous avons été reçus par la direction des ressources humaines, qui n'avait aucun mandat, pas même sur les revendications propres au ministère. Un mois a passé. Une audience sans mandat n'est pas une négociation. Vous avez présenté votre démission en juillet ; elle a été refusée, mais vous ne l'avez jamais retirée dans les faits : depuis, ni les missions ni les agents de ce ministère n'ont trouvé en vous de défenseur.

Depuis, le pays a bougé plus vite que le gouvernement. Les lycéens et les étudiants, à qui l'on demande d'entrer dans la vie active, ont pris la rue pour dire ce que nous disons depuis des années : des établissements qui tombent, des personnels qui manquent, une sélection qui trie. Ce sont nos enfants et nos petits-enfants ; ce sont aussi nos futurs collègues, et ce qu'ils refusent pour l'école, nous le refusons pour les services publics. Le 21 octobre, le Premier ministre a reçu les organisations syndicales et n'a rien annoncé. Le 26, il a reçu la jeunesse après les influenceurs. Au même moment, le Sénat adoptait, avec les voix de l'extrême droite, un projet de loi qui rend chaque manifestant solidaire des dégâts commis par d'autres, à hauteur de 10 000 euros, et autorise l'État à se payer sur le RSA, les allocations familiales, l'aide au logement, la prime d'activité. Un agent de catégorie C qui perçoit la prime d'activité parce que son traitement ne suffit pas, et qui se trouve dans un attroupement au mauvais moment, pourra donc rembourser une vitrine qu'il n'a pas brisée avec le complément de salaire que l'État lui doit. On ne répond pas à la colère sociale par le gel des salaires et la saisie des prestations. C'est pourtant la séquence.

Le gouvernement voudrait une grève par journée, séparée des autres, et une jeunesse séparée des travailleurs. Nous ne lui donnerons ni l'une ni l'autre. Le 5 novembre, la CGT appelle avec l'intersyndicale à la grève sur tous les lieux de travail. Dès le vendredi 6 novembre au matin, des assemblées générales se tiendront dans les services pour décider de sa prolongation. Les personnels de ce ministère seront en grève : ceux des routes et des voies navigables dont le corps est usé avant l'âge, ceux des DREAL et de l'OFB dont

on démembre les missions, ceux de l'administration centrale dont on redessine les directions sans leur demander leur avis.

Sur votre propre périmètre, rien n'est réglé. La réorganisation de l'administration centrale poursuit son calendrier vers le 1er janvier 2027, toujours sans étude d'impact. Le projet de loi de finances pour 2027 supprime 73 postes en administration centrale et dans les services déconcentrés, 126 une fois retirés les 53 recrutements d'informaticiens qui maquillent le solde, et 238 chez les opérateurs, une année de plus, dans des services où l'on ne sait déjà plus qui remplace qui. La fédération a refusé de siéger au comité social d'administration ministériel du 1er octobre, convoqué sur des documents reçus deux heures et demie avant la séance : on ne cautionne pas ce qu'on n'a pas pu lire.

Avec l'ensemble des organisations de la CGT, la FNEE-CGT revendique :

- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 € et son indexation sur les prix ;
- la refonte complète des grilles indiciaires, garantissant le doublement du traitement entre le début et la fin d'une carrière complète, et la reconnaissance des qualifications ;
- le rétablissement de la GIPA ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la suppression du jour de carence et le maintien à 100 % de la rémunération en congé maladie ordinaire ;
- la revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions et le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- le principe « un emploi permanent, un fonctionnaire titulaire » : plan de titularisation, relance des concours, abrogation des mesures qui généralisent le contrat ;
- le retrait du projet de loi dit « casseurs-payeurs », qui porte atteinte au droit de manifester des agents publics comme de tous les citoyens, et le respect des libertés syndicales et du droit de grève dans les services.

Pour le pôle ministériel et ses établissements, elle exige :

- l'abandon des suppressions de postes inscrites au projet de loi de finances pour 2027, au ministère comme chez ses opérateurs, et les créations nécessaires aux missions ;
- la bonification du service actif, à raison d'une annuité pour cinq années de services effectifs, pour les personnels d'exploitation des routes et des voies navigables ;
- la revalorisation des régimes indemnitaires, avec une enveloppe dès 2027, et des taux de promotion des agents gérés par le pôle ministériel ;
- la suspension de la réorganisation de l'administration centrale, la production de l'étude d'impact et des effectifs cibles, et l'examen du projet par les instances de droit, à commencer par un CSAM régulièrement composé, ce qu'il n'est plus depuis que l'administration y a installé elle-même un représentant de l'UNSA sans suppléant ;
- des garanties sur l'indépendance de l'inspection des installations classées et de l'évaluation environnementale ;
- l'abandon définitif de l'article 7 du projet de loi visant à renforcer l'État local, qui intègre les délégations régionales de l'ADEME aux DREAL et place ses agents sous l'autorité des préfets ;
- la fermeture de la plateforme de signalement visant les agents de l'OFB et l'application pleine et entière de la protection fonctionnelle, y compris contre les usagers qui ont abusé de la plateforme ou en abuseront tant qu'elle restera ouverte ;
- le maintien des garanties statutaires dans les établissements publics, contre la généralisation des quasi-statuts ;
- un budget d'action sociale à la hauteur des besoins, le respect des prérogatives des CLAS, du CCAS et du CGCV, et les moyens de fonctionnement de leurs élus ;
- l'ouverture, sans délai et avec mandat, de la négociation que l'article L. 2512-2 du code du travail vous impose et que le préavis du 29 septembre n'a pas obtenue.

C’est pourquoi, Madame la Ministre démissionnaire, la FNEE-CGT dépose un préavis de grève pour la journée du 5 novembre 2026, de 0h à 24h, ainsi que pour les nuits du 4 au 5 et du 5 au 6 novembre 2026, couvrant l’ensemble des personnels, titulaires, contractuels, ouvriers d’État et salariés de droit privé, des services centraux et déconcentrés du pôle ministériel et des établissements publics placés sous sa tutelle. Elle appelle ses syndicats à tenir, dès le vendredi 6 novembre au matin, des assemblées générales sur tous les lieux de travail pour décider de la prolongation de la grève, et à se tenir aux côtés de la jeunesse mobilisée partout où elle manifeste. D’ici au 5 novembre, il vous appartient de faire ce que votre administration n’a pas fait en un mois : négocier, avec un mandat.

Recevez, Madame la Ministre démissionnaire, nos salutations syndicales.

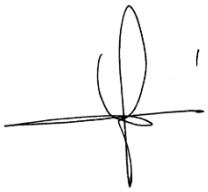

Pour la FNEE-CGT,
Ivan CANDÉ
Secrétaire général

Copie :

- M. Alexis VUILLEMIN, secrétaire général du pôle ministériel ;
- Mme Véronique TEBOUL, cheffe du département des relations sociales.